

[Accueil](#) > [Textes non codifiés](#) > [Arrêté Municipal](#)

Arrêté municipal n. 2007-2358 du 24/09/2007 fixant les tarifs des occupations de la voie publique et de ses dépendances pour l'année 2008

(Journal de Monaco du 28 septembre 2007).

(Modifié par l'arrêté ministériel n° 2008-2345 du 16 juillet 2008 ; abrogé à compter du 1er janvier 2009 par l'arrêté municipal n° 2008-2401 du 1er août 2008)